

31.05.2012 – 08:37 Uhr

Enquête trimestrielle I/2012 de la Société Suisse des Entrepreneurs/Février glacial: bref ralentissement de l'activité

Zurich (ots) -

Au premier trimestre 2012, les chiffres d'affaires ont reculé de 14,3% en valeur nominale dans le secteur principal de la construction par rapport à la période correspondante de 2011 en raison de la vague de froid relevée en février. Le bâtiment (-12,4%) et le génie civil (-16,2%) sont concernés par cette baisse. La diminution a été comparativement modeste dans les constructions pour l'économie (-9,1%). Les entrées des commandes (+5,8%) enregistrées au premier trimestre ainsi que les projets pour le deuxième trimestre (+ 8,3%) permettent d'être optimistes pour le semestre d'été.

Les chiffres d'affaires nominaux du secteur principal de la construction s'établissaient à 3,2 mrd. de francs au premier trimestre 2012; ils étaient en baisse de 14,3% par rapport au premier trimestre 2011 aux températures clémentes. Pourtant, ce ne sont pas les commandes qui ont manqué. Mais la vague de froid relevée dès fin janvier a contraint bon nombre d'entreprises à cesser toute activité pendant plusieurs semaines. Ceci s'est produit précisément à une période où elles reprennent habituellement le travail après les vacances de Noël.

L'été s'annonce bon

Les perspectives pour l'été ne sont pas assombries par le premier trimestre. Les réserves de travail ont augmenté de 4,8% par rapport au trimestre correspondant de 2011. Les entreprises planifient un volume de construction en hausse de 8,1% au deuxième trimestre par rapport à 2011. L'acceptation de l'initiative sur les résidences secondaires ne devrait, du moins à court terme, pas avoir des retombées trop négatives pour l'activité de construction. Mais à long terme, la mise en oeuvre concrète de l'initiative révélera dans quelle mesure les entreprises des régions de montagne sont touchées par cette décision populaire.

Contact:

Silvan Müggler
Chef Politique économique de la SSE
Tél.: +41/44/258'82'62
E-Mail: smueggler@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100719362> abgerufen werden.